

SEANCE DU 23 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de SANCÉ, légalement convoqué le 17 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger MOREAU, Maire.

Membres présents :

M. Henri VOUILLON, Mme Françoise BAJARD, M. Gilles JONDET, Adjoints.
Mmes Blandine BERREZ, Florence CHAMBREY, M. Richard DE SANTIS, Mmes Fabiola DUFOUR, Maryline GAUTHIER, Véronique GUILLON, MM. Hervé MARMET, Alain MICHON, Joël MORNAY, Mme Valérie FIGUET.

Membres absents excusés :

Mme Sylviane BAILLY	pouvoir écrit donné à M Henri VOUILLON
M. Stéphane DROUOT	pouvoir écrit donné à M. Roger MOREAU
M. Philippe GAGET	pouvoir écrit donné à M. Alain MICHON
M. Cédric MAUCELLI	
Mme Christiane ROGIC	pouvoir écrit donné à M. Gilles JONDET

Madame Maryline GAUTHIER a été élue, à l'unanimité, secrétaire de la séance.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2015 après ajout de « Des renseignements seront pris pour connaître les modalités d'acquisition d'un Licence IV disponible sur le marché départemental »

CREATION D'UN POSTE D'ATSEM (AGENT TERRITORIAL SPECIALISE EN ECOLE MATERNELLE) A TEMPS NON COMPLET. 201502150

Monsieur le Maire rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2004, Mme Valérie THOMAS est employée au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe.

A la suite de sa réussite au concours interne d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) et son inscription sur la liste d'aptitude, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) à temps non complet (34.25/35^{ème}) qui serait pré-affecté à cet agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DECIDE de créer un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) à compter du 1^{er} mars 2015.
- SUPPRIME, à cette même date, le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe qu'occupait Mme Valérie THOMAS,
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour la création de ce poste et le pourvoir par pré-affectation.

CREATION D'UN POSTE D'ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE A L'ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE SANCÉ. 201502151

Monsieur le Maire rappelle la volonté politique du Conseil Municipal de pérenniser l'existence de l'Ecole de Musique Municipale de SANCÉ qui connaît un succès certain.

Il propose la création d'un poste de professeur d'enseignement artistique pour permettre la promotion d'un agent qui bénéficie de cet avancement de grade dans une autre collectivité, son principal employeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de créer, à compter du 1^{er} septembre 2015, un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} Classe à temps non complet (1.75/20^{ème}).
- **SUPPRIME**, à cette même date, un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} Classe à temps non complet (1.75/20^{ème})
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour pourvoir ce poste pré-affecté (M. Emmanuel PIERRE) auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif de 2015.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015.

Monsieur Gilles JONDET dresse un bilan provisoire de l'exécution du budget 2014 ; les prévisions ont été très proches de la réalité.

Il dresse un état de la situation passée et à venir : la commune a pu réaliser des investissements conséquents depuis 2009 (réhabilitation de logements locatifs, vestiaires du stade, acquisition du Château Lapalus, de la supérette, construction de l'école de musique ...) en empruntant raisonnablement (1000 K€) .

L'objectif de consacrer 500 K€/ an pour les investissements sera difficile à tenir compte tenu de la baisse programmée des dotations de l'Etat.

Le Taux d'endettement est faible et baissera dès 2016 avec l'extinction de deux prêts (acquisition de maison « Buiron » et la construction du COSEC).

Il rappelle que tous les ans, la commune participe à hauteur de 200 K€ à la réalisation de la ZAC du Centre Bourg.

Pour 2015, la Commission des Finances se réunira prochainement pour élaborer un budget tenant compte des informations données par les services fiscaux.

AFFAIRES DIVERSES

- Le projet de montée en débit du réseau internet est évoqué :

Monsieur le Maire rappelle que la consultation lancée pour le renforcement internet sur la commune via une fibre optique qui alimenterait en priorité le secteur du Clos Pèlerin laisse apparaître un coût pour la commune d'environ 141 000 euros TTC.

M. Joël MORNAY fait une synthèse des solutions alternatives à la fibre optique qui sont déjà techniquement accessibles aux habitants : le wimax, le satellite et la 4G.

A l'instar de certaines communes de Saône et Loire, une aide financière peut être accordée aux ménages qui s'équiperont d'une des trois solutions citées.

Madame Maryline GAUTHIER souligne qu'actuellement beaucoup de familles sont pénalisées par le faible débit que ce soit pour des activités ludiques ou professionnelles ; l'accès à internet est devenu aussi essentiel que le raccordement à l'eau et l'électricité.

Le débat reste ouvert sur l'opportunité et sur l'engagement financier lié à ces travaux.

- M. Joël MORNAY expose les aides possibles pour la création d'un verger conservatoire dans l'enclos du Château Lapalus.

- M. Eric COULAUD, Technicien, en liaison avec la Commission des Bâtiments, suit le dossier concernant la modification éventuelle des issues de secours de l'école primaire.

- Le Conseil Municipal établit la composition du Bureau de Vote pour les élections départementales

- Il fixe le calendrier des diverses réunions à venir :

Date	Heure	Lieu	Objet
4 mars 2015	18 h 30	Mairie	CCAS - Commission permanente
12 mars 2015	18 h 30	Mairie	Commission des Finances
16 mars 2015	17 h	Mairie	Commission Environnement, DD et Fleurissement
16 mars 2015	18 h	Mairie	Commission ad hoc Fibre optique
17 mars 2015	17 h 30	Mairie	Commission Bâtiments Communaux
17 mars 2015	18 h 30	Mairie - Bertioz	Commission Communication et Manifestations Municipales
18 mars 2015	9 h	Trésorerie LA ROCHE	Budget -Rencontre avec la Trésorière
18 mars 2015	18 h 30	Mairie	Commission urbanisme
22 mars 2015	8 h - 18 h		Elections départementales 1er tour
24 mars 2015	18 h 30	Mairie	Calendrier des Manifestations 2016
29 mars 2015	8 h - 18 h		Elections départementales 2ème tour
30 mars 2015	18 h 30	Mairie	Conseil Municipal